

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

Bourse commémorative Ah-Feeti de Fook Soo Am

INTRODUCTION

Cette bourse a été généreusement créée par la professeure Stephanie Chitpin.

OBJECTIF DU FONDS

Soutenir des étudiantes et étudiants de premier cycle à la Faculté d'éducation qui font preuve d'un besoin d'aide financière et qui se sont distingués par leur engagement communautaire.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa;
3. être une personne racisée (membre d'une minorité visible) non autochtone, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche, indépendamment de son lieu de naissance ou de sa citoyenneté;

OU

4. soumettre une preuve de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa;
5. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
5. s'être impliquée dans une activité liée à la justice sociale, à l'inclusion et à l'équité.

Valeur de la bourse : 1 000 \$

Nombre de bourses : Variable

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier;
2. une preuve de l'identité autochtone de la personne candidate, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa (s'il y a lieu);
3. une lettre (maximum de 500 mots) expliquant la participation de la personne candidate à une activité liée à la justice sociale, à l'inclusion et à l'équité.